

ANNEXE 3 : Liste des types d'habitats naturels et des espèces pour lesquels le site est désigné et données y afférentes; synthèse des critères scientifiques ayant conduit à la sélection du site Natura 2000 BE33063 - "Vallée et affluents du Braunlauf"

La présente annexe indique, compte tenu des données disponibles :

- la liste des types d'habitats naturels et la liste des espèces pour lesquels le site est désigné ainsi que les données concernant respectivement leurs surfaces, leur niveau de population et l'estimation de leur état de conservation; les types d'habitats naturels et les espèces prioritaires sont indiqués par un astérisque (*);
- une synthèse des résultats de l'évaluation de l'importance du site pour assurer la conservation des types d'habitats naturels d'intérêt communautaire de l'annexe VIII et des espèces d'intérêt communautaire de l'annexe IX et des espèces d'oiseaux de l'annexe XI de la loi du 12 juillet 1973 que le site abrite.

Ces résultats justifient la sélection du site comme site Natura 2000..

Les données relatives aux types d'habitats naturels (liste, surface et état de conservation) et aux espèces (liste, population et état de conservation) pour lesquels le site est désigné sont issues des formulaires standard de données établis entre 2002 et 2005. Ces données estimées à l'échelle du site au moment de sa sélection contiennent des approximations. Elles ont été pour partie précisées, en particulier pour les surfaces en ce qui concerne les habitats naturels et les effectifs de populations en ce qui concerne les espèces, sur base des meilleures connaissances disponibles. La précision de ces données devra être poursuivie.

Le site BE33063 a été sélectionné pour les raisons suivantes : La vallée et les affluents du Braunlauf forment un important complexe de zones humides entre Breitfeld et Maldingen. Principalement constitué de milieux ouverts, le site abrite outre les prairies pâturées et les reliquats de prairies de fauche, des surfaces importantes de réserves naturelles agréées où des milieux intéressants se restaurent. Le site, dominé par les zones ouvertes, abrite néanmoins de petites superficies d'habitats forestiers relevant de la hêtraie à luzule blanche, du métaclimax de la chênaie-boulaie acidophile humide et de la chênaie-charmaie humide.

Les milieux ouverts abritent d'importants complexes de zones humides présentant une grande valeur patrimoniale : bas marais, prairies humides abandonnées, prés à joncs à tépales aigus, prairies à canches cespitueuses et bistortes. Les prairies maigres de fauche sont l'habitat d'intérêt communautaire le mieux représenté dans le site, bien que leur répartition soit fragmentée. Les mégaphorbiaies à reine des prés se rencontrent de façon localisées le long des cours d'eau où elles jouxtent parfois des aulnaies rivulaires.

Du point de vue de l'avifaune, deux espèces de pie-grièche (grise et écorcheur) et les deux milans (noir et royal) nichent dans le site tandis que la cigogne noire se nourrit dans les fonds de vallée humides. Enfin, le cuivré de la bistorte, lépidoptère des prairies humides à bistorte, est observable dans plusieurs zones du site.

A. Types d'habitats naturels d'intérêt communautaire de l'annexe VIII de la loi pour lesquels le site est désigné

Types d'habitats naturels d'intérêt communautaire	Surface	EC	UG HIC*
6510	6,69 ha	C	
9160	4,61 ha	C	
6430	4,58 ha	C	
9190	4,12 ha	C	
3260	3,87 ha	C	
9110	3,58 ha	C	
6230*	1,19 ha	C	UG 2
91E0*	1,07 ha	C	UG 7
4010	0,35 ha	C	
3150	0,10 ha	C	
3130	0,05 ha	C	
7140	0,00 ha	C	

Légende : EC : estimation de l'état de conservation; A : conservation excellente; B : conservation bonne; C : conservation moyenne; UG HIC* : unité(s) de gestion abritant ou susceptible(s) d'abriter (lorsque les données précises ne sont pas disponibles) l'habitat naturel d'intérêt communautaire prioritaire; "-" : donnée non disponible

- 3130 : Eaux stagnantes, oligotrophes à mésotrophes avec végétation du Littorelletea uniflorae et/ou du Isoëto-Nanojuncetea
- 3150 : Lacs eutrophes naturels avec végétation du type Magnopotamion ou Hydrocharition
- 3260 : Rivières des étages planitiaire à montagnard avec végétation du Ranunculion fluitantis et du Callitriche-Batrachion
- 4010 : Landes humides atlantiques septentrionales à Erica tetralix
- 6230* : Formations herbeuses à Nardus, riches en espèces, sur substrats siliceux des zones montagnardes (et des zones submontagnardes de l'Europe continentale)
- 6430 : Mégaphorbiaies hydrophiles d'ourlets planitiaux et des étages montagnard à alpin
- 6510 : Pelouses maigres de fauche de basse altitude (Alopecurus pratensis, Sanguisorba officinalis)
- 7140 : Tourbières de transition et tremblantes
- 9110 : Hêtraies du Luzulo-Fagetum
- 9160 : Chênaies pédonculées ou chênaies-charmaies subatlantiques et médio-européennes du Carpinion betuli
- 9190 : Vieilles chênaies acidophiles des plaines sablonneuses à Quercus robur
- 91E0* : Forêts alluviales à Alnus glutinosa et Fraxinus excelsior (Alno-Padion, Alnion incarnae, Salicion albae)

B. Espèces des annexes IX et XI de la loi pour lesquelles le site est désigné

Code	Nom latin	Nom français	Population				EC
			résidente	migratoire			
				repr.	hiver	étape	
1096	Lampetra planeri	Lamproie de Planer	P				C
1163	Cottus gobio	Chabot	P				C
1337	Castor fiber	Castor d'Europe	P				C
1355	Lutra lutra	Loutre d'Europe	P				C
4038	Lycaena helle	Cuivré de la bistorte	30-150 i				C

Code	Nom latin	Nom français	Population				EC
			résidente	migratoire			
				repr.	hiver	étape	
A027	Egretta alba	Grande Aigrette				P	-
A030	Ciconia nigra	Cigogne noire		1-2 p			-
A073	Milvus migrans	Milan noir		1 p			-
A074	Milvus milvus	Milan royal	5 p				-
A153	Gallinago gallinago	Bécassine des marais			P	P	-
A275	Saxicola rubetra	Tarier des prés				P	-
A338	Lanius collurio	Pie-grièche écor- cheur		10 p			-
A340	Lanius excubitor	Pie-grièche grise	1-3 p				-

Légende : P = présence; p = couple; i = individu; EC : estimation de l'état de conservation; A : conservation excellente; B : conservation bonne; C : conservation moyenne; vis. : visiteur; occ. : occasionnel; "-" : donnée non disponible

Vu pour être annexé à l'arrêté du Gouvernement wallon du 1^{er} décembre 2016 de désignation du site Natura 2000 BE33063 - "Vallée et affluents du Braunlauf".

Namur, le 1^{er} décembre 2016.

Le Ministre-Président,

P. MAGNETTE

Le Ministre de l'Agriculture, de la Nature, de la Ruralité, du Tourisme et des Aéroports,
délégué à la Représentation à la Grande Région,

R. COLLIN